

COLLABORATION MÉDICALE ET PARAMÉDICALE



Compte-rendu de la réunion du 15 octobre 2024 à l'Hotel St Paul

Dans un contexte de pratique difficile, nous vous présentons 3 solutions d'exercice coordonné qui peuvent vous permettre de dégager du temps professionnel et personnel et d'améliorer également la prise en charge de vos patients.

I.P.A

Infirmière
Asalée

Assistant
Médical

[Pour découvrir notre site Internet](#)



- QUI :** Infirmière D.E + M1 tronc commun + M2 spécialisation
Études Universitaires pouvant être financées par l'ARS, la CPAM, FIFPL dans le cas d'IDEL conventionnées et par l'employeur si salariée.
- EXERCICE:** Dans le cabinet du Médecin / En institution
Salariée
Libérale> Aides à l'installation sur 2 ans non renouvelables et financées par la CPAM
Avec MG ou spécialistes
- CIBLE:** Pathologies Chroniques stabilisées / polyopathologies en soins primaires
Psychiatrie et Santé mentale
Hémato - Oncologie / Oncologie
Maladie rénale chronique
Urgences
- MISSION:** Examen clinique
Prescription du traitement – ETP
Prescription d'examens complémentaires
Prescription télé expertisess
Actes techniques> Mises à plat d'abcès
.....> Poses de sondes urinaires
.....> Sutures
.....> ...
- RESPONSABILITÉS:** L'IPA est responsable de ses prescriptions et de ses actes
L'IPA met en place 1 protocole d'organisation interactif avec le médecin
- RÉMUNÉRATION:** Salariée
Libérale
Patient suivi> Forfait 60€ le 1er trim.
.....> 50€ les trimestres suivants
Patient non suivi> Consultation 16€ / max. 4/an
.....> Bilan 30€ / max. 1/an



FINANCÉE :

Par la CNAM

EXERCICE:

Dans le cabinet du Médecin



Bureau

Telephone

Ordi + @

CIBLE:

Les patients avec pathologies chroniques identifiées

Identifiés par le Médecin après accord du patient

Diabète de type II – Suivi cardiovasculaire

Tabagique et risque BPCO

Troubles cognitifs

MISSION:

Éducation thérapeutique du patient (ETP)

Consultations

Actes dérogoaires

Diabète T2



Prescription Bilan - Fond d'œil et ECG

Réalisation examens des pieds et monofilament

ECG hors interprétation

Cardio

vasculaire



Prescription bilan biologique – ECG

ECG hors interprétation

Tabagisme BPCO



Prescription et réalisation spirométrie

Repérage troubles cognitifs



Test et repérage à domicile

L'infirmière Asalée fera une synthèse de la consultation pour le MT et pour le portail Asalée.

FONCTIONNEMENT:

1 infirmière Asalée à temps plein doit travailler avec 5 médecins

Dépend et est salariée de l'Association Asalée

Formée à l'ETP et au protocole Asalée, réactualisé selon l'évolution (polysomnographie – précarité – addiction...)

Participe à des réunions de concertation et de secteur

Les Médecins intéressés doivent en faire la demande à l'Association Asalée

06asale@gmail.com



L'Assistant Médical


FINANCÉE :	En partie par l'Assurance Maladie si éligible	
	Éligibilité	<ul style="list-style-type: none">.....> Etre secteur1 ou 2 si souscription à l'OPTAM ou OPTAM-ACO.....> Avoir un certain nombre de patients
QUI :	Profil soignant	<ul style="list-style-type: none">.....> Aide-soignant.....> Auxiliaire puer......> Aide Médicaux Psycho.
	Profil non soignant	<ul style="list-style-type: none">.....> Secrétaire médicale

Il doit être formé dans un délai de 2 ans après la signature du contrat d'embauche

Un profil soignant sera mieux rémunéré mais sera moins absent pour pouvoir se former (formation payée)

EXERCICE :	Dans le cabinet du Médecin	
MISSION :	Déterminée par le Médecin	<ul style="list-style-type: none">.....> Administratif.....> Préparation de la consultation.....> Coordination avec d'autres prof. de santé

Objectif: libérer du temps médical et améliorer le délai et la qualité de prise en charge

RÉMUNÉRATION :	Aide en fonction du temps de travail	
<u>en savoir plus sur les aides</u>		<ul style="list-style-type: none">.....> Temps plein : 38000€ la 1ere année.....> Mi temps : 19000€ la 1ere année
		<ul style="list-style-type: none">.....> Versée en une fois la première et deuxième année du contrat (dans le mois suivant la signature du contrat).....> Versée en 2 fois à partir de la 3è année

ENGAGEMENT : Le médecin s'engage à prendre davantage de patients et à former l'AM.

S'il emploie sa secrétaire, comme AM, il devra embaucher une autre secrétaire, ou une secrétaire téléphonique

Les Médecins intéressés peuvent en faire la demande auprès de la CPAM

frederic.krachmanian@assurance-maladie.fr

